

aquatreat®

France

Fine Chemicals for Water Treatment

ZA AU CROZELIER
55130 ABAINVILLE

Tel. 06 70 58 39 14 - Fax. 03 63 55 62 71

E-mail: aquatreat@aquatreat-france.fr

Internet : <http://www.aquatreat.be>

aquatreat® 706

GENERALITES TECHNIQUES

AQUATREAT 706 est un produit liquide à base de réducteur d'oxygène catalysé. AQUATREAT 706 maîtrise aussi la corrosion dans les eaux de chaudières, dans les réseaux vapeur et de condensats.

AQUATREAT 706 est conforme à la réglementation FDA 173.310.

CARACTERISTIQUES

Aspect	: liquide clair
pH	: $6,7 \pm 1,0$
Densité	: $1,20 \pm 0,02$
Solubilité dans l'eau	: infinie

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

AQUATREAT 706 est injecté tel quel ou en solution diluée dans l'eau d'appoint ou dans la chaudière. Il peut être mélangé avec d'autres produits de traitement. Le dosage d'AQUATREAT 706 est calculé de façon à maintenir un excès conforme aux préconisations du constructeur de la chaudière.

EMBALLAGE

Bidons et fûts en polyéthylène de 25 ou 220 litres ou containers de 1000 litres.

MANIPULATION

AQUATREAT 706 est un réducteur et est de ce fait toxique. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. En cas de contact rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin. Pour plus d'information, consulter la fiche de sécurité.

Tous les renseignements cités ici sont conformes à notre connaissance et à l'ensemble des informations dont nous disposons. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci ne peut être copié et/ou dupliqué.

Les indications d'emploi figurant sur nos notices et étiquettes ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui influent.

Nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation en dehors de notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de formulations contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à leurs spécifications.
